

FRH de Djerba : convocation à l'Assemblée Générale du 27 janvier

La Fédération Régionale de l'Hôtellerie du Sud-Est convoque ses adhérents à l'Assemblée Générale Ordinaire électorale qui se tiendra le lundi 27 janvier à l'hôtel Fiesta Beach.

Communiqué

Fédération Régionale de l'Hôtellerie du Sud-Est Convocation

Il est porté à la connaissance des adhérents de la Fédération Régionale de l'Hôtellerie du Sud-Est que son Assemblée Générale Ordinaire électorale se tiendra **le lundi 27 janvier 2020 à 11h00 à l'hôtel Fiesta Beach à Djerba** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral et financier.
2. Renouvellement du Conseil Régional.
3. Questions diverses.

Ce communiqué tient lieu de convocation à chacun des adhérents remplissant les conditions statutaires pour participer à cette Assemblée.

Les candidats au Conseil Régional doivent déposer, contre décharge et trois jours au moins avant la date de l'Assemblée, le Bulletin de Candidature dûment rempli et signé portant le cachet de l'Etablissement au siège de la Fédération Régionale de l'Hôtellerie du Sud-Est. En cas d'empêchement, le Bulletin de Candidature peut être adressé par fax.

Le membre empêché peut se faire représenter par un autre membre remplissant les conditions statutaires en adressant, trois jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée, une procuration en son nom, soit par porteur contre décharge soit par fac-similé, à l'adresse suivante :

Fédération Régionale de l'Hôtellerie du Sud-Est
Av. Abdelhamid El Kadhi

Complexe Djerba Centre Houmt Souk Djerba 4180

Fax n° : 75 621 555

Les imprimés de procuration et de candidature peuvent être retirés au siège de la Fédération Régionale de l'Hôtellerie du Sud-Est.
